



## LIGUE de GUADELOUPE de BADMINTON

### Pourquoi affilier son association à la fédération Française de Badminton:

1. Votre association sera reconnue des partenaires institutionnels et privés.
2. Vous pourrez obtenir des subventions de l'état ( DDJS), du Conseil Général et du Conseil Régional.
3. Votre association, les membres et les dirigeants seront couverts par l'assurance Fédérale Allianz y compris vos déplacements pour manifestations et réunions de l'association.
4. Toutes vos rencontres ludiques, amicales et sportives seront également par l' assurance Allianz.
5. Des aides fédérales, de la DDJS et du Conseil Général et Régional pourront vous être attribuées pour l'organisation matérielle de manifestations et les récompenses
6. Vous aurez la possibilité de participer aux programmes de formation proposés par la Ligue et la Fédération : Formation technique d'animateurs, d'initiateurs, de moniteurs, formation des dirigeants du club, formation d'officiels arbitres, juges arbitres, organisateurs de compétition.
7. Pour tous les membres du club jeunes et adultes qui le souhaiteraient, ils auront la possibilité de participer aux compétitions fédérales, et d'intégrer leurs résultats pour le classement national.
8. La Ligue de badminton vous apportera l'aide administrative si vous en faites la demande.
9. La fédération Française de Badminton verse une aide de 180€ pour la création et l'affiliation de votre Association .
10. Grâce à la convention de partenariat que nous avons signé l'équipementier Lardé Sports, les clubs affiliés et tous vos membres licenciés bénéficieront de conditions très avantageuses pour les achats de matériels de badminton : raquettes, filets de jeu, textiles, chaussures de salle, sacs de sport et sur les volants des marques du catalogue Lardé Sports.
11. Chaque licencié bénéficie de l'abonnement 100%Bad, le magazine d'information de la FFBaD.

En adhérent à la Fédération Française de Badminton vous contribuerez au développement de notre discipline sportive Olympique en contribuant à l'augmentation du nombre de licenciés. En France, le Badminton est devenue le 1<sup>er</sup> sport scolaire, nous sommes classés parmi les 20 premières disciplines sportives,